

DANS LE RÔLE DE...

Présidente

Geneviève Ferone-Creuzet (Prophil)

Secrétaire générale

Anne-Lise Bance (Prophil)

Directeur général

Dimitri Caudrelier (Quantis France)

Directrice financière

Elina Berrebi (Gaia Capital Partners)

Directrice juridique

Delphine Bottge (Bottge & Associés)

Actionnaire engagée

Bertille Knuckey (Sycomore AM)

Membres du comité mission

Hortense Harang (Fleurs d'ici)

Jean Moreau (Phénix)

Maxime de Rostalan (Blue Bees)

Anne-Catherine Baselhac (Vers le haut)

Administrateur représentant des salariés

Thierry Keller (Usbek & Rica)

Expert économique

Jean-Marc Vittori (Les Echos)

Avocat du climat

William Bourdon (Bourdon & Associés)

Illustrateur

Xavier Gorce



UN PROJET INITIÉ PAR



UN SCÉNARIO COCRÉTÉ AVEC



Usbek & Rica

AVEC LE SOUTIEN DE



FONDATION
CROISANCE
RESPONSABLE



L'AG du Futur est un concept et une marque déposée par Prophil qui en détient l'exclusivité des droits de propriété intellectuelle. Tout usage ultérieur du concept et/ou de la marque devra faire l'objet d'une demande préalable auprès de Prophil.

Les marques Mirliton, Tom'Act, Marmambô, Soupe, Et que ça soupe et que ça soupe ont toutes été imaginées avec pour seul objet d'appuyer les propos de l'AG du Futur du 4 février 2019 et n'ont aucune vocation commerciale ou promotionnelle.



Bienvenue à l'AG du Futur!

L'AG du Futur est la première conférence-spectacle, sous la forme d'une assemblée générale, qui interroge la contribution des entreprises au bien commun et le rôle des actionnaires de demain.



▼
5 MARQUES
EMBLÉMATIQUES



TOPiTAMBOUR



**Vous venez de prendre place
à l'assemblée générale
extraordinaire de la société
Mirliton !**

Fondée en 1952 par une jeune agronome et cotée en Bourse depuis 2002, Mirliton est une entreprise familiale française emblématique, connue pour ses petits pots bébés et ses soupes aux légumes savoureux. Grâce à ses 11 000 collaborateurs implantés dans 10 pays, Mirliton a réalisé un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros en 2018. Le rachat récent de Basic Insects (snacking à base d'insectes) renforce son positionnement sur le marché émergent de la cuisine alternative.

Les actionnaires de Mirliton se réunissent aujourd'hui pour se prononcer sur une décision inédite qui engage son avenir : **la transformation en société à mission**.

Le capital de Mirliton se décompose de la façon suivante :

Capital dit « flottant »
70%

Actionnaires salariés
3%

Actionnaires familiaux
27%